



COMMUNE DE  
**VAL DE BAGNES**

## Mise au concours

La Police municipale de Val de Bagnes couvre un territoire dynamique composé de 25 villages et hameaux, y compris la station de Verbier. Par son engagement axé sur la proximité et la bienveillance, elle assure la sécurité et le bien-être des citoyens et des nombreux visiteurs et touristes. Le lieu de service est situé au Châble ; la Police municipale est ensuite amenée à intervenir sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que dans les communes partenaires du district d'Entremont.

Pour compléter son corps de police, l'Administration communale de Val de Bagnes met au concours un poste de :

### Agent/e de police (100 %)

#### Votre mission

Assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité

Veiller à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens et assumer son rôle de prévention

Veiller à l'observation des règlements communaux et des lois en général

#### Votre profil et vos compétences

Brevet fédéral de policier/ère

Excellente réputation et bonne condition physique

Bonnes capacités relationnelles et de communication

Disponibilité pour des horaires irréguliers

Permis de conduire

Maîtrise des outils informatiques courants (Microsoft Office)

Bonnes connaissances linguistiques (anglais)

#### Entrée en fonction

de suite ou à convenir

#### Informations et postulation

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la Commune de Val de Bagnes (classe 16 pour le grade d'agent de police, classe 15 pour le grade d'appointé, classe 13 pour le grade de caporal).

Pour consulter la description de fonction du poste, veuillez télécharger le PDF, à gauche, au fond de la page.

Pour déposer votre candidature, veuillez cliquer sur le bouton « Poser sa candidature », à gauche, au fond de la page.

Des renseignements complémentaires peuvent également être obtenus auprès de M. Olivier Délez, Chef de police (tél. 027 777 11 48), ou [rh@valdebagnes.ch](mailto:rh@valdebagnes.ch).

Le délai de candidature est fixé au 03.05.2025. Les candidatures reçues hors délai ne seront pas traitées et considérées comme non avenues.

11.04.2025



## 1. Titulaire et organisation

<b>Titulaire</b>	
<b>Dicastère</b>	Sécurité et santé publiques
<b>Service</b>	Police
<b>Directeur opérationnel</b>	Louis-Ernest Sidoli
<b>Supérieur hiérarchique</b>	Olivier Delez
<b>Subordonné/s</b>	Assistants de sécurité
<b>Suppléant</b>	--
<b>Liens fonctionnels internes</b>	Collaborateurs du dicastère Sécurité et santé publiques Directeurs opérationnels et collaborateurs de tous les autres dicastères Groupe ALTIS
<b>Liens fonctionnels externes</b>	Police cantonale Affaires militaires Office des poursuites Offices du tourisme Administrations communales pour lesquelles la Police municipale de Val de Bagnes fournit des prestations Services cantonaux etc.

## 2. Mission(s) principale(s)

➤ Assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité.
➤ Veiller à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens et assumer son rôle de prévention.
➤ Veiller à l'observation des règlements communaux et des lois en général.

## 3a. Tâches et responsabilités générales liées à la fonction

(selon système RACI : Réalise – a les Autorités – est Consulté – est Informé)

Chapitres	Tâches/responsabilités	R	A	C	I
<u>Police</u>	Répondre à toute demande de renseignements ou d'intervention de son ressort	R			
	Patrouiller dans les villages et hameaux des communes pour lesquelles la Police municipale de Val de Bagnes fournit des prestations, selon les plannings hebdomadaires de service (patrouilles pédestres et police de proximité)	R			
	Fournir des prestations liées à l'activité policière aux services communaux sur ordre de service	R			
	Collaborer aux interventions liées à la police cantonale, aux services cantonaux et communaux	R			

	Collaborer à la gestion des manifestations selon les plannings hebdomadaires de service	R			
	Gérer les parcs communaux	R			
	Gérer la signalisation des routes et chemins communaux	R			
	En l'absence du supérieur, gérer l'organisation et l'activité de son groupe durant son service	R			
	Effectuer de la prévention pour les écoles	R			
	Remplir un rapport de travail journalier	R			
	Effectuer les tâches spécifiques qui lui sont attribuées personnellement	R			
	Participer aux tournus des tâches d'entretien (véhicules, matériel, locaux, etc.)	R			

### 3b. Tâches et responsabilités annexes

(selon système RACI : Réalise – a les Autorités – est Consulté – est Informé)

Chapitres	Tâches/responsabilités	R	A	C	I
	--				

### 4. Exigences du poste

(0 = pas exigé ; 1 = souhaité ; 2 = indispensable)

Compétences	Tâches/responsabilités	0	1	2
<b>Professionnelles</b>	CFC ou maturité			2
	Ecole de police			2
	Connaissances linguistiques : anglais, allemand		1	
	Connaissances informatiques : Microsoft Office			2
	Permis de conduire			2
	Domicile : Commune de Val de Bagnes		1	
	Autres : casier judiciaire vierge			2
<b>Méthodologiques</b>	Expérience professionnelle générale			2
	Expérience professionnelle dans un poste similaire		1	
	Travail en équipe			2
<b>Sociales</b>	Discrétion			2
	Disponibilité (par ex. horaires variables, week-ends, piquets)			2
	Engagement et initiative			2
	Respect des normes et précision			2
	Orientation client			2
	Capacité d'adaptation			2
	Sens de l'organisation			2
	Sens des responsabilités			2
	Autonomie			2
	Communication et expression orale			2
	Rédaction et expression écrite			2
	Maîtrise de soi et confiance en soi			2
	Résistance physique			2
	Gestion du stress			2
	Esprit d'analyse et de synthèse		1	
	Résolution de problèmes		1	

	Négociation et gestion de conflits			2
	Vision globale et stratégique		1	
	Planification		1	
	Esprit et capacité de décision		1	
	Leadership		1	
	Encadrement		1	
	Délégation		1	

## 5. Date et signatures

<b>Date</b>	Le Châble, le 27.02.2025	
<b>Président de Commune</b>	Fabien Sauthier	
<b>Secrétaire général</b>	Pierre-Martin Moulin	
<b>Directeur opérationnel</b>	Louis-Ernest Sidoli	
<b>Responsable RH</b>	Monique Bruchez	
<b>Titulaire</b>		